

RENTRÉE 2021

STAPS

Licence et Master

**Bienvenue
à l'IFEPSA**

**Informations
administratives**

La passion
du sport,
le choix
de son métier



IFEPSA
Institut de Formation en
Éducation Physique et en Sport

ifepa.uco.fr

Index

- [1\) Dossier d'inscription à l'IFEPSA](#)
- [2\) Logement](#)
- [3\) Restauration](#)
- [4\) Demande de bourse au CROUS](#)
- [5\) Contribution de vie étudiante et de campus \(CVEC\)](#)
- [6\) Mobilité](#)
- [7\) Santé et accessibilité](#)
- [8\) Vivre à Angers et aux Ponts-de-Cé](#)
- [9\) Contacts](#)

Dossier d'inscription

Une fois que vous êtes admis à l'IFEPSA, vous devez procéder à votre inscription administrative.

Le dossier médical nécessite une anticipation au regard des éléments qui le constituent :

- certificat médical préalable à la pratique intensive des activités physiques et sportives réalisé par un médecin titulaire du C.E.S. ou de la Capacité ou du D.E.S.C. de Médecine du Sport
- un électrocardiogramme (ECG) de moins d'un an
- un questionnaire médical.

Vous serez informé par mail dès que le site d'inscription en ligne sera ouvert, début juillet.

Plus d'informations sur le lien ci-dessous :

[S'inscrire à l'IFEPSA-UCO, ou se ré-inscrire ! | UCO](#)



Logement

La Résidence Universitaire Athlétis, située sur le campus de l'IFEPSA, vous propose des logements.

Contact :

Association Résidence Universitaire Athlétis

M. ROLLET Jean-Bernard

53 rue des Perrins - 49130 Les Ponts-de-Cé

Tél 02 41 79 21 21

Email : residence.athletis@orange.fr



Elle se compose d'un ensemble de **3 bâtiments** construits en 1994, 2010 et 2020.

Elle offre **141 logements** entre 20 et 23 m², dont un type 3 (62m²) pour une colocation de 2 étudiants et un type 4 (86m²) pour 3 étudiants.

Vous avez à disposition un **garage à vélo, et une laverie avec sèche-linge.**

Aucune ouverture de contrat n'est à effectuer pour l'électricité ou l'eau. Vous disposez également d'un accès internet gratuit.

Loyer de 357€ par mois dans le bâtiment 1, 421€ dans le bâtiment 2 et 435€ dans le bâtiment 3. Le type 3 est à 272 € par colocataire et le type 4 à 327€ par colocataire.

Logement

RESERVATION DE STUDIO

Une demande de pré-inscription peut-être déposée dès à présent en contactant le gestionnaire de la Résidence Athlétis, M. ROLLET, par mail Vous devrez indiquer votre nom, adresse et n° de téléphone.

Les sollicitations étant très nombreuses, il est impératif de retourner les documents aux dates fixées.

Cependant, la réservation définitive sera prise en compte après retour du dossier complet après l'obtention du baccalauréat, pour une inscription en Licence 1^{ère} année.

Cliquer sur ce lien pour plus d'informations :

<http://residence-universitaire-athletis.fr/>



L'UCO propose également un **service logement** qui vous propose des hébergements.

Cliquer sur ce lien pour plus d'informations :

[Se loger | UCO Angers](#)

Restauration

Une restauration est proposée sur site entre 11h30 et 13h30 par la société de restauration collective RESTORIA.

Formule Légère

4.80 €

Plat protidique
Plat d'accompagnement
Pain
Hors d'œuvre ou dessert

Formule Complète

5.50 €

Hors d'œuvre
Plat protidique
Plat d'accompagnement
Pain
Dessert



Restauration

Voici un exemple des menus sur une semaine :

MENU HEBDOMADAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Entrées					
Plats chauds	Sauté de dinde à la crème Colin aux petits légumes	Pâtes bolognaise Tarte aux épinards et crevettes	Curry de poisson Truffade auvergnate (plat complet)	Poulet au four Croque monsieur salade	Volaille teriyaki Pain viennois poulet sésame
Légumes	Champignons sautés Pommes boulangères	Haricots verts	Bulgour Carottes et chou romanesco	Epinards hachés à la crème Semoule aux herbes	Purée de légumes Riz campagnard
Desserts	Corbeille de fruits Yaourt	Corbeille de fruits Yaourt	Corbeille de fruits Yaourt	Corbeille de fruits Yaourt	Corbeille de fruits Yaourt



RESTORIA
Vraiment customer, sincèrement s'engager

Demande de bourse au CROUS



Je crée mon dossier social étudiant (DSE)



RDV sur messervices.
etudiant.gouv.fr pour solliciter une bourse

Je prends le temps de m'occuper de ma mutuelle.

En général, l'Assurance Maladie prend en charge 70% des dépenses de santé.

La mutuelle sert à couvrir le reste. Je vois avec mes parents s'il est plus avantageux :



Réponse A

de rester sur leur mutuelle

Réponse B

de souscrire à une mutuelle étudiante



SI JE SUIS BOURSIER-E

Je remets ma notification conditionnelle de bourse à mon établissement d'enseignement supérieur, afin de valider la mise en paiement de mon aide.

À LA RENTRÉE

Plus d'informations sur le lien ci-dessous :

<https://www.crous-nantes.fr/wp-content/uploads/sites/19/2021/02/CROUS-Magazine-Welcome-web-planche.pdf>

Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)



Le coût de la CVEC est forfaitaire, c'est-à-dire qu'il est le même pour tous. Il s'élève à **92 euros** pour une année en 2020-2021. Son montant pour l'année universitaire 2021-2022 n'est pas encore officiellement connu.

Plus d'informations sur le lien ci-dessous :

[Accueil - CVEC, Contribution de vie étudiante et de campus](#)

Mobilité

Transports en commun



<https://www.irigo.fr/se-deplacer/lignes/ligne-8>

<https://www.irigo.fr/se-deplacer/lignes/ligne-3>

Plus d'informations sur les liens ci-dessous :

[Irigo | Bienvenue sur le réseau Irigo](#)

Mobilité

Covoiturage

Les étudiants qui souhaitent, pour des raisons de covoiturage, être affectés dans le même groupe doivent adresser par mail une demande commune, précisant leurs noms et prénoms, avant la rentrée (informations transmises avec les documents de rentrée).

Se déplacer à vélo

La ville d' Angers propose un service de prêt de vélo gratuit désormais accessible à tous les étudiants de l'agglomération.

Plus d'informations sur les liens ci-dessous :

Vélocité : Angers.fr

[guide_velo.pdf \(angers.fr\)](#)



Santé et accessibilité

L'IFEPSA est doté d'une commission médicale, placée **sous la responsabilité du Docteur Stéphane RENON**. Elle a pour but de contrôler, sous couvert du secret médical, les critères médicaux au sein de l'institut, au regard de l'intensité et de la régularité de la pratique sportive de ses étudiants.

L'IFEPSA facilite l'accueil des étudiants en situation de handicap et vous accompagne tout au long de l'année universitaire. Vous pouvez d'ores-et-déjà contacter le référent ESH, M. Aymeric GIGON, agigon@uco.fr.

Le service santé de l'UCO composé d'une infirmière, de 3 psychologues et d'une chargée d'accessibilité vous accueille **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**.

Plus d'informations sur le lien ci-dessous :

[Santé et accessibilité | UCO Angers](#)



Vivre à Angers et aux Ponts-de-Cé

Ville d'Angers

<https://www.tourisme.destination-angers.com/organisez-votre-sejour-a-angers/brochures-touristiques-d-angers>

<http://www.angers.fr/vivre-a-angers/jeunes-a-angers/vie-etudiante/index.html>



Ville des Ponts-de-Cé

[Visiter - Ville des Ponts de Cé \(lespontsdece.fr\)](http://lespontsdece.fr)

[Annuaire des associations Les Ponts-de-Cé](#)

<https://www.calameo.com/read/000229459429a41250638>



Contacts

Pour toute précision, vous pouvez nous joindre :

Véronique BÉGHIN (vbeghin@uco.fr) au 02 41 79 18 92

Delphine BOBARD (dbobard@uco.fr) au 02 41 79 70 80

Marie DRONIOU (mdroniou@uco.fr) au 02 41 45 26 41

Julien RIOLINO (jriolino@uco.fr) au 02 41 45 26 45

